



Ville de Durbuy
Basse Cour 13
B-6940 Barvaux s/O.
086/21.98.11 Fax : 086/21.98.38
www.durbuy.be

La Ville de Durbuy engage :

*Un technicien de surface pour les
crèches communales (H/F/X/)*

Contrat de remplacement - Temps partiel

Descriptions de la fonction.

Garantir la propreté, l'hygiène rigoureuse et la désinfection de l'ensemble des locaux de la crèche afin d'assurer un **environnement sain, sécurisé et accueillant** pour les enfants, les parents et le personnel d'encadrement, conformément aux normes de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et de l'AFSCA.

Tâches

Tâches principales :

Nettoyage des locaux :

- Nettoyer les sols, les surfaces, les meubles, les sanitaires, les jouets et le matériel de puéricultures etc ;
- Prendre soin du matériel, assurer l'entretien journalier, la décontamination des jouets et des sols ;
- Vider et trier les poubelles ;
- Nettoyer les sols à l'aide de matériel manuel ou motorisé (brosse, aspirateur, torchon, etc.) ;
- Dépoussiérer et ranger les locaux ;
- Appliquer les protocoles d'hygiène et de désinfection spécifiques aux crèches (jouets et sols) ;
- Gérer et utiliser les produits d'entretien ;
- Assurer les normes d'hygiène, de propreté et de sécurité ;
- Nettoyer et désinfecter les toilettes adultes et enfants ;
- Nettoyer les portes et fenêtres, laver les vitres
- Nettoyer les armoires à l'intérieur et à l'extérieur
- Respecter, entretenir et ranger le matériel de travail ;
- Signaler les anomalies ou problèmes ;
- Respecter les règles ONE pour toutes activités concernant le nettoyage ;
- ...

Le technicien de surface est un maillon très important dans le maintien d'un service de crèche. Sans elle et son travail minutieux, le milieu d'accueil ne peut fonctionner et est susceptible de fermer. Dans ce cadre :

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique de la structure.
- Il entretient une relation professionnelle et de confiance avec les parents, les collègues et les partenaires
- ...

A titre accessoire et occasionnel, le technicien de surface pourra aider le cuisinier de la crèche à la réalisation des repas. Dans ce cas les tâches peuvent être décrites comme suit:

- Préparation de repas équilibrés et adaptés aux tout-petits ;
- Réalisation des courses nécessaires à la préparation des repas ;
- Veiller aux besoins nutritionnels spécifiques des enfants ;
- Élaboration et conception des menus selon les particularités des enfants et des normes ONE (Livre de référence : « Chouette on passe à table ») ;
- Préparation d'une liste de produits et leur sélection parmi différents fournisseurs ou marchés ;
- Cuisiner des plats nourrissants et savoureux à partir d'ingrédients frais et de saisons ;
- Adapter le repas en fonction des besoins, de l'âge de l'enfant, de leur développement, allergies, diversification alimentaire, avec des textures et préparations variées ;
- Faire découvrir les nouveaux aliments ;
- Gestion de l'approvisionnement et du stockage (courses, etc) ;
- Réalisation des inventaires ;
- Réception et vérification des marchandises ;
- Maintenir la propreté au sein de la cuisine ;
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que des normes de l'AFSCA ;
- Collaborer avec l'équipe des puéricultrices pour la création des menus ;
- Si nécessaire, aider les puéricultrices à donner le repas aux enfants ;
- Respecter les règles du green Deal ;
- ...

Profil recherché

Connaissances principales :

| | |
|----|---|
| 1. | Maitriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de technicien de surface d'un milieu d'accueil |
| 2. | Avoir une expérience dans le domaine du nettoyage de collectivités et dans le domaine de la petite enfance |
| 3. | Connaître et respecter les règles d'hygiène, de propreté et de sécurité ainsi que les recommandations ONE et de l'AFSCA |
| 4. | Être sensible à l'insertion socioprofessionnelle au milieu d'accueil de l'enfance |
| 5. | Participer à des formations et réunions nécessaires à l'exercice de sa fonction ou l'évolution. |

Compétences comportementales génériques :

| | |
|----|---|
| 1. | Agir avec intégrité et professionnalisme : Agir dans le respect des normes de bonnes pratiques professionnelles et veiller à la primauté de l'intérêt général sur les intérêts particuliers |
| 2. | Civilité : Traite les citoyens et fournisseurs ainsi que les membres de l'administration avec considération et empathie. |
| 3. | Déontologie : Se montrer capable de faire preuve de droiture, de réserve, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction |
| 4. | Investissement et qualité : S'investi dans sa fonction en veillant à maintenir un niveau de performance, Prend des initiatives pour réaliser les tâches demandées dans les limites de sa fonction et des responsabilités qui lui sont confiées). Veiller à la qualité de son travail (degré d'achèvement, précision, rigueur, respect des délais...) Participe aux formations nécessaires à l'exercice de sa fonction ou nécessitée par l'évolution de sa fonction. |
| 5. | Efficacité : Faire preuve d'efficacité dans la réalisation de son travail : attendre des objectifs et respecter les délais. |
| 6. | Communication et collaboration : Ecoute, consulte ses collègues et communique de manière proactive. Collabore avec ses collègues et contribue au maintien d'un climat de travail agréable. |

Compétences comportementales spécifiques :

- Faire preuve de persévérance et de dynamisme dans son travail.
- Avoir le sens du contact.
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative dans son travail. Apporter des idées, des approches et des perspectives nouvelles
- Avoir le sens du service public et de ses contraintes.
- Communiquer de façon aisée avec ses collègues et sa hiérarchie. Transmettre correctement les

différentes informations.

- Être autonome et faire preuve d'initiative.
- Faire preuve de rigueur.
- Posséder un sens de l'organisation.

Conditions d'engagement

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Lorsque la langue de délivrance des titres requis n'est pas la langue française, avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire vierge daté de moins de 3 mois (**mod 596 al2**) ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures ;
- Réussir une épreuve de sélection.

Atouts :

- Disposer du permis B et d'une voiture ;
- Une expérience professionnelle dans la petite enfance et/ou dans un pouvoir local ;

Conditions d'engagement

Régime de travail :

Temps partiel (19h00 /semaine)

Horaire flottant

Horaire fixe

Type :

Contrat de remplacement

Salaires :

Niveau E2 ; ancienneté valorisable

Echelle E2 –barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction.

Exemples :

- Salaire brut annuel sans ancienneté - temps plein :

13.770,49 € non indexé (index actuel : 2.1647) soit 2.484,08 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

- Salaire brut annuel **3 ans** d'ancienneté - temps plein :
14.859,61€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2.680,55 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)
- Salaire brut annuel **6 ans** d'ancienneté - temps plein :
15.047,41€ à l'index 138.01 (index actuel : 2.1647) soit 2.714,43 € mensuel brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence)

Avantages

- 26 jours de congé annuel.
- Second pilier de pension.
- Chèque repas
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC).
- Allocation de fin d'année.
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics.
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

Epreuve de sélection :

Epreuve de sélection (50% au moins) :

Une épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction pour la réussir, il faut obtenir 50%

Modalités de candidature.

Postuler par recommandé ou déposé auprès du Directeur général, contre accusé de réception **pour le 20 juillet 2026** au plus tard (date de la poste faisant foi) :

Ville de DURBUY
Monsieur le Directeur général
Basse Cour, 13
6940 DURBUY

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

1. Curriculum Vitae ;
2. Lettre de motivation,
3. Copie du diplôme et, le cas échéant, documents permettant de justifier les années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire.
4. Extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois (mod **596 al2**)

Tout renseignement peut être obtenu auprès du service du personnel, au 086/219.837